MERCURIALE

Toujours pas de baisse

Les ménagères peinent toujours à s'approvisionner. Près de deux semaines après le début du mois de Ramadan, la baisse attendue des prix des fruits et légumes n'intervient toujours pas. Cependant, un écart important se creuse au niveau des prix du détail et de gros.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - En guise d'explication de la hausse des prix, les détaillants pointent du doigt le marché de gros.

«Nous achetons nos produits trop cher au point où notre marge bénéficiaire ne dépasse pas les 10 DA», affirment les commerçants au niveau des marchés de détail.

Le détaillant se dit victime autant que le consommateur de cette situation. Or, la tomate qui était cédée hier au marché de gros à 10 DA le kilo, s'est vendue à 60 DA le kilo au marché «T'nache» de Belouizdad. Le piment et le poivron, qui sont vendus à 100 DA le kilo ont été cédés à seulement 20 DA le kilo au marché de gros. La pomme de terre fraîche qui s'affiche depuis une semaine à 70 DA s'est vendue hier à 35 DA le kilo.

Les raisons de cet écart ? L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) ne voit qu'une seule explication : le manque de marchés de proximités.

D'ailleurs, l'UGCAA ne cesse de lancer des appels à l'adresse des APC pour multiplier les marchés de proximité dont le but est de freiner la flambée des prix des fruits et légumes qui n'obéissent à aucune réglementation.

A près de deux semaines après le début du mois de Ramadan, les prix des fruits et légumes n'ont connu aucune baisse.

D'ailleurs, les commerçants ne prévoient aucune amélioration. La ménagère, elle, semble s'y faire à cette situation. Les clients qui circulent dans les couloirs de ce marché marmonnent puis finissent par passer commande. De leur côté, les pouvoirs publics, s'appuyant sur les prix du marché de gros, ne veulent reconnaître aucune flambée des prix. Ou du moins «pas d'exagération dans les prix de vente». De leur côté, les prix des fruits et des viandes rouges sont restés stables. Les viandes blanches ont connu une baisse d'environ 20 DA sur le kilo. L'escalope de dinde, elle a connu une hausse de près de 20 DA sur le kilo par rapport à la semaine dernière.

L'UGCAA, qui estime que le taux de consommation durant ce mois de Ramadan a augmenté entre 10 et 20%, prévoit une sensible baisse des prix à partir du début de la semaine prochaine. «De nouvelles récoltes en provenance de l'Est et aussi de l'Ouest vont venir inonder les marchés à partir de la semaine prochaine», a indiqué M. Boulnouar, porte-parole de cette organisation. Une abondance qui, selon ses prévisions, va jouer énormément sur la tendance actuelle des prix. Cependant, ceci n'a visiblement pas changé grand-chose pour le consommateur.

Ce dernier, devra, toujours selon l'UGCAA, faire face à une nouvelle hausse des prix de produits nécessaires à la confection de gâteaux. A l'approche de fête de l'Aïd, les Algériens vont faire face à de nouvelles dépenses. Farine, sucre, huile, lait, cacahuètes... autant de produits dont les prix risquent de connaître un envol, prévoit-on. Pis, souligne l'UGCAA, «c'est l'occasion pour les vendeurs informels de profiter pour écouler la marchandise périmée».

S. A.

SELON LES ESTIMATIONS DE L'UGCAA

Entre 15 et 20 milliards de dinars de dépenses pour les vêtements de l'Aïd

Selon les prévisions de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), les Algériens vont dépenser entre 15 et 20 milliards de dinars dans l'achat des vêtements des fêtes de l'Aïd. Les prix des vêtements pour enfants vont cependant, augmenter de 30%, selon la même source qui explique cette hausse en particulier par la décision de l'interdiction de l'importation de la friperie.

S. A.

TABLEAU COMPARATIF DES PRIX ENTRE LA PREMIÈRE ET LA DEUXIÈME SEMAINE DU MOIS DE RAMADAN

	Produit	Prix de détail	Prix de gros
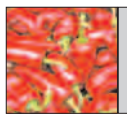	Piment	140 - 100 - 100 DA	20 DA
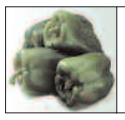	Poivrons	140 - 70 - 100 DA	20 - 25 DA
	Tomate fraîche	80 - 60 - 60 DA	10 - 18 DA
	Oignons	50 - 60 - 60 DA	30 DA
	Pomme de terre	45 - 70 - 70 DA	35 DA
	Salade verte	100 - 120 - 100 DA	
	Carotte	60 - 70 - 90 DA	45 DA
	Courgette	70 - 65 - 70 DA	10 - 15 DA
	Betterave	40 - 50 - 80 DA	25 DA
	Aubergine	40 - 40 - 50 DA	05 DA
	Haricot vert	140 - 100 - 140 DA	30 - 60 DA
	Poulet évidé DA	320 - 380 DA	400- 420 - 390
	Pois chiche	280 - 280 - 280 DA	
	Dattes	400 DA	
	H'chiche	20 - 20 - 20 DA	
	Viande congelée	560 - 560 - 560 DA	
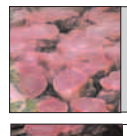	Viande bovine	1200 - 1200 - 1200 DA	
	Viande ovine	1300 - 1300 - 1300 DA	
	Escalope de dinde	780 - 800 - 820 DA	
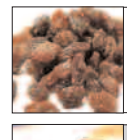	Raisins secs	800 - 800 - 800 DA	
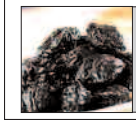	Pruneaux	350 - 350 - 350 DA	

SKIKDA

Visite d'inspection et de travail du P-dg de Sonatrach

Abdelmadjid Zerguine, président-directeur général de Sonatrach, a effectué, hier, mercredi une visite d'inspection et de travail au niveau de la zone industrielle de Skikda. Le premier homme du secteur des hydrocarbures s'est déplacé pour s'enquérir de l'état d'avancement des chantiers en cours au sein du pôle des hydrocarbures.

Première escale de la délégation, le projet de réhabilitation et de rénovation de la raffinerie de Skikda, qui a eu droit au projet de transport et mise en place d'un module, des installations entrant dans le cadre du raffinage, destinées à améliorer les capacités de production de la branche raffinage.

Action considérée par d'aucun, comme un coup de pub pour un chantier qui a enregistré beaucoup d'arrêts dus aux mouvements de contestation du personnel et même des entreprises algériennes privées sous-traitant pour le compte des sous-traitants sud-coréens.

Ensuite, ce fut au tour du complexe des matières plastiques (CP1K) de figurer dans l'agenda de travail du responsable de Sonatrach. Au menu de la visite du P-dg de Sonatrach, l'unité éthylène, à l'arrêt depuis des années faute de rentabilité, en raison des équipements et au procédé obsolète. Il a été ainsi formulé la proposition de développer l'activité pétrochimie au sein des 50 ha du CP1K, et ce, à travers l'identification des aires d'extension.

Selon des sources bien informées, il n'est pas à écarter qu'il sera procédé à une ventilation du personnel en place vers les autres unités de production de la zone industrielle (topping, GL2K, raffinerie, polymed…).

Zaid Zoheir

ANNABA

35 cas de rubéole confirmés à Berrahal

35 cas de rubéole touchant des enfants de quatre à quatorze ans ont été diagnostiqués par l'Etablissement public de santé de proximité de Berrahal, dans la wilaya de Annaba. Cependant, il n'y a eu ni décès, ni hospitalisation.

Les 35 cas ont été pris en charge en externe par l'EPSP de Berrahal. Cette flambée s'est étalée sur les mois d'avril, mai et juin derniers, selon la Direction de la santé et de la population (DSP) de Annaba.

Celle-ci fait état de la venue ces derniers jours à Annaba d'une commission du ministère de la Santé et de la Population.

Celle-ci, ajoute-t-on, a noté dans son compte rendu «le sérieux du suivi de cette fièvre éruptive par des médecins de Annaba». La même source qui fait état de la maîtrise de cette pathologie, évoque les cas de ceux qui ont été consultés seulement.

Pour le docteur Boumaiza Nabila, chef de service de la prévention à la DSP de Annaba, la rubéole qui est souvent mise sur le compte de la rougeole est une maladie contagieuse qui touche quelque 4% à 5% de femmes enceintes non immunisées. C'est-à-dire celles qui n'ont pas eu une infection par le passé. D'où leur vulnérabilité et leur protection nécessaire contre cette maladie.

Cette protection consiste à les éloigner des enfants atteints par la rubéole durant les trois premiers mois de leur grossesse, afin d'éviter des conséquences graves pouvant provoquer des malformations sur leurs fœtus. «Nous faisons des enquêtes autour des cas pour connaître l'origine de l'infection, surtout que Annaba connaît en période estivale un rush de vacanciers, donc plus de promiscuité», nous dira le docteur Boumaiza. A la DSP, il est fait état de prélèvements effectués à titre de contrôle et envoyés à l'Institut Pasteur d'Alger.

Les résultats de ces prélèvements sont connus au bout d'une vingtaine de jours. Selon des spécialistes, on peut éviter la rubéole.

Le vaccin pour cela existe. Une première dose est administrée aux enfants âgés entre 12 mois et 15 mois et une seconde entre 4 ans et 6 ans. On peut vacciner contre la rubéole en même temps que la rougeole et les oreillons. Cependant, en Algérie, ce vaccin n'est pas disponible ! C'est encore une autre tare du ministère de tutelle.

A. Bouacha